

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 12 (1867)
Heft: 14

Artikel: Résumé de principes militaires [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-331416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par

F. LECOMTE, colonel fédéral; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie;
E. CUËNOD, capitaine fédéral du génie.

N° 14. Lausanne, le 15 Juillet 1867. XII^e Année.

SOMMAIRE. — Résumé de principes militaires, par C. (*Suite.*) —
Bibliographie. *Tactique navale*, par Ch.-Ern. Lullier. *Histoire de François II*, par Ed. de la Barre Duparcq. *Les institutions militaires de la France*, par S. A. R. le duc d'Aumale. — Sur le même sujet, par les généraux Trochu et Changarnier.

SUPPLÉMENT. — **REVUE DES ARMES SPÉCIALES.** — **Message concernant l'introduction de canons rayés de gros calibre, avec annotations.** (*Fin.*)

RÉSUMÉ DE PRINCIPES MILITAIRES

par

C

L'INFANTERIE.

Dans toute infanterie, chaque fantassin doit porter deux armes. Si l'une ne peut plus servir, il a recours à l'autre. Celui qui, tant qu'il lui reste une arme, quitte le combat d'homme à homme, est un lâche.

Ni troupe d'infanterie ni troupe de chasseurs ne doivent être composées uniquement de jeunes gens ou uniquement de vieillards. Chaque âge a ses défauts, ainsi que ses qualités.

En général, ce sont les chasseurs qui font les meilleurs tirailleurs, et qui maintiennent dans l'infanterie le penchant pour ce genre de service.

Parmi tous ceux qui pratiquent la chasse il y en a peu qui soient réellement de bons tireurs. De même il n'y a pas beaucoup d'hommes, dans une armée, qui puissent faire de bons tirailleurs.

Ne choisis pas les jeunes gens pour tirailleurs; le sang-froid est rare parmi la jeunesse.

Considère cette arme de tirailleurs comme l'artillerie de l'infanterie. Sépare-la et donne-lui des chefs particuliers.

Ne crois pas un fantassin mauvais parce qu'il n'est pas alerte à la course. Celui qui n'avance pas vite ne se hâte pas non plus de reculer.

Ne crois pas qu'un chasseur avancé en âge ne puisse être bon à rien. Du sang-froid et un œil sûr peuvent le distinguer malgré ses années.

Tout fantassin devra apprendre à tirer; la tactique l'exige, et pendant la fusillade son jugement et sa présence d'esprit se développent.

Exerce donc la troupe nouvelle au service de tirailleurs; elle a toujours une propension naturelle à se serrer, faute de confiance en elle-même.

Le service de tirailleurs exécuté sans signaux exige l'attention, première vertu du tirailleur.

La manière la plus facile d'apprendre à reconnaître vite le terrain, c'est de faire souvent l'exercice ligne contre ligne.

Les intervalles entre les files de soldats ne devront pas être déterminés avec une exactitude par trop minutieuse.

Il suffit que les rapports nécessaires soient maintenus entre elles.

Pendant la paix exerce le tirailleur à faire des attaques vigoureuses, des bonds hardis, et à passer par dessus les obstacles; par ce moyen, l'habitude de chercher prudemment un abri nécessaire ne lui apprendra pas à éprouver en même temps de la crainte.

Il est fort rare qu'on ait besoin de faire exécuter au pas de course le déploiement d'une ligne de tirailleurs.

. . .
Qu'en campagne le colonel commande son propre régiment et le capitaine sa compagnie comme d'habitude. Les troupes aiment à suivre les officiers auxquels elles sont habituées.

* * *
Dans les circonstances ordinaires d'un combat, les colonnes doubles sont, de nos jours, trop profondes et, par conséquent trop exposées; les lignes, au contraire, trop minces pour opérer une attaque énergique. Choisis le juste milieu : *la double colonne de division* (1) *sur le centre*.

* * *
Si les bataillons sont grands, le mieux est de manœuvrer en *colonnes de compagnies* (1). Cependant le chef de bataillon doit toujours avoir sous son commandement direct la moitié de la force.

* * *
Les petits changements de front s'exécutent au moyen d'un *alignement sur le centre*. Si de grands changements deviennent nécessaires, on se servira de doubles colonnes amenées par le chemin le plus court.

* * *
Si l'on est exposé à un feu très éloigné et qu'on ne puisse changer sa position d'une manière efficace, il faut faire avancer un peu la troupe et lui montrer que les boulets tombent derrière elle. On augmentera ainsi son courage.

* * *
Si, en pareille occasion, l'on s'est retiré quelque peu pour chercher un refuge, le contraire arrive facilement.

* * *
Une bonne infanterie réserve son feu jusqu'à ce qu'elle se trouve à une portée proche et sûre.

* * *
Si une troupe peu expérimentée est contrainte de s'arrêter, sans permission de tirer, il faut que les officiers se fassent voir devant les rangs.

* * *
N'attaque pas en ordre profond. Enseigne au soldat que plus il y a de pointes de baïonnettes, plus il y a aussi d'ennemis tremblants.

(1) Le bataillon français consiste en 4 divisions ou 8 compagnies, désignées chacune, sous les armes, par le nom de peloton, tandis que le bataillon dont il s'agit ici est supposé de 4 compagnies, chacune fractionnée en 3 pelotons, ce qui fait, en somme 12 pelotons ou 6 divisions. Cela dit, on saisira aisément la portée du mot *division* employé ci-dessus. L'expression *colonnes de compagnie* indique que les 3 pelotons qui composent la compagnie sont formés en colonne l'un derrière l'autre.

Marche en carré si tu es exposé à une attaque de cavalerie. Former subitement un carré n'est pas chose facile à faire, au fort de l'action.

Si un régiment ou un bataillon d'infanterie doit poursuivre l'ennemi, il ne faut pas lui laisser de répit pour réfléchir.

Alors on forme les compagnies, chacune de 3 pelotons (1), en colonnes particulières sur deux lignes de colonnes, en échiquier, qui font feu ou attaquent dans les intervalles laissés entre celles de chaque ligne.

Si le feu est le point capital, on déploie la première ligne de colonnes par compagnies, pour pouvoir se servir de toutes les armes à feu.

De grands carrés, composés de plusieurs bataillons, sont de peu d'utilité en Europe.

Si l'attaque commence par des tirailleurs avancés, les troupes qui se trouvent par derrière devront se tenir prêtes à les seconder à la baïonnette.

Les commandants des tirailleurs devront être autorisés à se mouvoir plus librement que ne le pourront faire les autres commandants.

Un officier de tirailleurs habile juge, pendant le combat, du moment où il est à-propos d'exiger de la vélocité de la part du soldat. Ici toute parade d'empressement est une grande faute.

Le tirailleur, qui doit savoir courir et supporter longtemps cet exercice, ne devra donc pas être fatigué sans nécessité par son officier.

Si le tirailleur va longtemps en ligne, des « groupes » seront souvent convenables.

Le tirailleur cherche à parcourir vite de petite plaines pendant le combat. Le pays plat n'est pas son élément.

Le tirailleur doit regarder de tous côtés, et ne pas barrer le chemin aux troupes de sa propre armée.

(1) Voir la note page 307.

On ne doit jamais placer les tirailleurs juste derrière un bataillon, ce qui augmenterait sans nécessité la profondeur de la position.

En général, les réserves doivent être déployées ou formées en groupes, afin de suivre, pendant la manœuvre, les mouvements de la ligne.

Par ce moyen, elles seront moins exposées aux balles de l'ennemi.

Fais attention à ce que tous ceux qui forment la ligne ne déchargent pas à la fois; sans cela il serait facile pour l'ennemi d'en découvrir la force et l'étendue. De même dans la ligne à vedette.

Les tirailleurs forment souvent l'avant-garde ou l'arrière-garde; ils doivent donc être bien exercés à passer des ponts, à suivre des défilés boisés, etc.

Si la brigade (la division) a un bataillon de chasseurs dans l'avant-garde ou pour couvrir le front, il pourra être divisé en deux lignes qui se répandront plus facilement en partant du milieu de la colonne d'attaque.

Si une lisière de forêt doit être attaquée par des tirailleurs, la manière la plus efficace est de lancer deux lignes, de sorte que la lutte s'engage sur deux lignes.

Si tes troupes sont bonnes et éprouvées, et qu'il s'agisse de faire l'assaut de fortes batteries, le mieux sera d'employer des lignes serrées, pourvu que tes propres flancs soient protégés par le terrain ou par des troupes.

Ne néglige pas alors d'observer les points de la position de l'ennemi, contre lesquels il faudra concentrer tes forces.



BIBLIOGRAPHIE.

ESSAIS SUR L'HISTOIRE DE LA TACTIQUE NAVALE ET DES ÉVOLUTIONS DE MER. La marine du passé et la marine contemporaine, par *Ch.-Ern. Lullier*, officier de marine. Paris 1867. Tanera, éditeur. 1 fort vol. in-8°.

« L'histoire, dit l'auteur en tête de sa préface, a pour but d'être instructive et pour obligation d'être exacte. » Placé sous une telle égide ce volume se recommandait d'emblée au public studieux par ses louables intentions. Ajoutons qu'on